GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

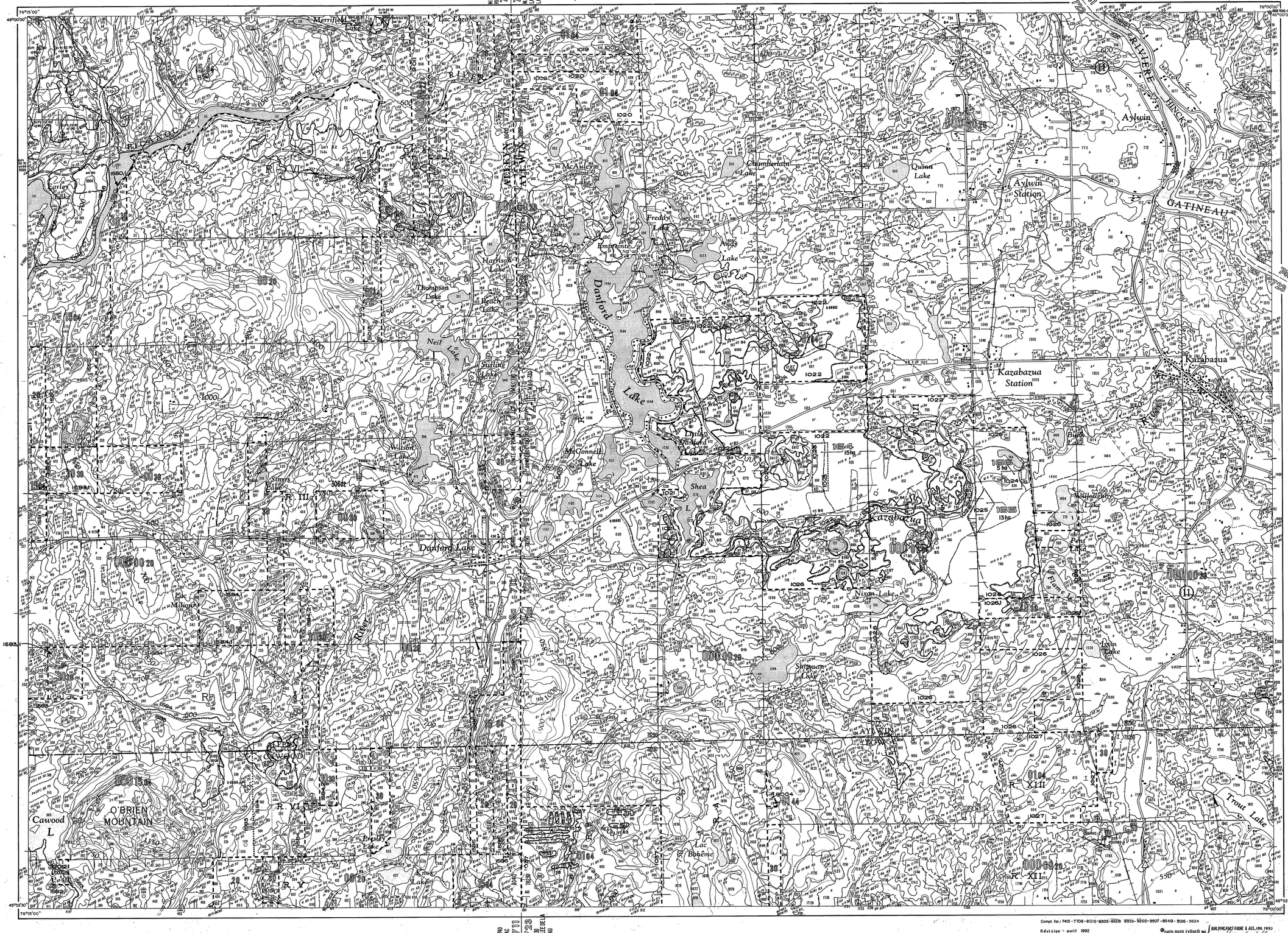

Compt. for.: 7415 - 7708 - 8015 - 8305 - 8608 8936 - 9202 - 9507 - 9549 - 5016 - 5504

Révision : avril 1992

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'INF. FOR. RICHE & ASS. (PRI. PORT.) SIGNATURE : Alain Carrier Chapman

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe par bandes	cb
Coupe à diamètre limite ou dégagement des tiges d'avenir	cdl
Coupe de jardinage	cj
Bilisage partiel (dégagé ou élagué)	bpr
Plantation à racines nues	pln
Plantation en godets	plg
Plantation de boutures	plb
Ensemencement	ens
Récolte commerciale	rc
Récolte dans les blières boisées (abords de lisières)	ecl

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance régénération
Résineux		
— — (couvrant essence compagne prédominante)	R (R)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (SB)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Ep)	
— — à épinette noire et/ou pin rouge	R (EpPr)	
— — à pin rouge	R (Pr)	
— — à pin gris	R (Pg)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PbPr)	
— — à pruche	R (Pr)	
— — à mélèze	R (Me)	
— — (plantation)	R (P)	
Pinassier		
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)	
— — (couvrant essence compagne prédominante)	E (R)	
— — à thuya (cèdre)	E (C)	
— — à sapin	E (SB)	
— — à pruche	E (Pr)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PbPr)	
— — à pin rouge	E (Pr)	
— — à pin gris	E (Pg)	
— — à mélèze	E (Me)	
— — (plantation épinette noire)	E (P)	
— — (plantation épinette blanche)	E (P)	
— — (plantation épinette rouge)	E (P)	
Sapinière		
— — (le sapin/épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	S (SB)	
— — (couvrant essence compagne prédominante)	S (R)	
— — à thuya (cèdre)	S (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (Ep)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PbPr)	
— — à pin rouge	S (Pr)	
— — à pin gris	S (Pg)	
— — à mélèze	S (Me)	
— — (plantation de sapin baumier)	SaB P	
Pinède à pin blanc		
— — — (le pin blanc occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PbB (PB)	
— — — (couvrant essence compagne prédominante)	PbB (R)	
— — — avec thuya (cèdre)	PbB (C)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PbB (Ep)	
— — — avec pin rouge	PbB (Pr)	
— — — avec pin gris	PbB (Pg)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PbB (SB)	
— — — (plantation)	PbB P	
Pinède à pin rouge		
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)	
— — — (couvrant essence compagne prédominante)	Pr (R)	
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Ep)	
— — — avec pin blanc	Pr (PB)	
— — — avec pin gris	Pr (Pg)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (SB)	
— — — (plantation)	Pr P	
Pinède à pin gris		
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)	
— — — (couvrant essence compagne prédominante)	Pg (R)	
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (Ep)	
— — — avec mélèze	Pg (Me)	
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PbPr)	
— — — avec pruche	Pg (Pr)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (SB)	
— — — (plantation)	Pg P	
— — — Plantation de pin sylvestre	PsS P	
Cédrière		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)	
— — (couvrant essence compagne prédominante)	C (R)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (Ep)	
— — à mélèze	C (Me)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PbPr)	
— — à pin rouge	C (Pr)	
— — à pin gris	C (Pg)	
— — à pruche	C (Pr)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (SB)	
— — (plantation de thuya)	ThO P	
Pruchaie		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)	
— — (couvrant essence compagne prédominante)	Pr (R)	
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Ep)	
— — à mélèze	Pr (Me)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PbPr)	
— — à pin gris	Pr (Pg)	
— — à sapin	Pr (SB)	
Mélèzin		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (Me)	
— — (couvrant essence compagne prédominante)	Me (R)	
— — à thuya (cèdre)	Me (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (Ep)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (PbPr)	
— — à pin gris	Me (Pg)	
— — à pruche	Me (Pr)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (SB)	
— — à bouleau blanc	Me (B)	
— — (plantation de mélèze européen)	Me(L) P	
— — (plantation de mélèze japonais)	Me(L) P	
— — (plantation de mélèze laricin)	Me(L) P	

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance régénération	Tendance régénération
Feuillu d'essences indifférentes avec pin gris	F (Pg)	F (Pg)	F (Pg)
— — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)	F (PB)
— — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)	F (Pr)
— — — avec peuplier	F (P)	F (P)	F (P)
— — — avec sapin	F (S)	F (S)	F (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	F (Ep)	F (Ep)	F (Ep)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	BpS (S)	BpS (S)	BpS (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BpS (Ep)	BpS (Ep)	BpS (Ep)
— — — avec pin blanc	BpPb (PB)	BpPb (PB)	BpPb (PB)
— — — avec pin rouge	BpPr (Pr)	BpPr (Pr)	BpPr (Pr)
— — — avec peuplier	BpP (P)	BpP (P)	BpP (P)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec pin blanc	BjPb (PB)	BjPb (PB)	BjPb (PB)
— — — avec pin rouge	BjPr (Pr)	BjPr (Pr)	BjPr (Pr)
— — — avec résineux	BjR (R)	BjR (R)	BjR (R)
Peuplement mixte sapin	PxS (S)	PxS (S)	PxS (S)
— — — avec pin gris	PxPg (Pg)	PxPg (Pg)	PxPg (Pg)
— — — avec pin blanc	PxPb (PB)	PxPb (PB)	PxPb (PB)
— — — avec pin rouge	PxPr (Pr)	PxPr (Pr)	PxPr (Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	PxEp (Ep)	PxEp (Ep)	PxEp (Ep)
— — — avec peuplier	PxP (P)	PxP (P)	PxP (P)
Épinette-rouge résineux	EpR (R)	EpR (R)	EpR (R)
Épinettes résineux	EpR (R)	EpR (R)	EpR (R)
— — — avec sapin	EpR (S)	EpR (S)	EpR (S)
— — — avec pin gris	EpR (Pg)	EpR (Pg)	EpR (Pg)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M (F)	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		
— — d'essences intolérantes	F (I)	
— — d'essences tolérantes	F (T)	
— — sur station humide	F (H)	
— — (plantation)	Fu P	
Bétulaie à bouleaux blancs	BpO	
— — — avec bouleau jaune	BpO (BJ)	
Bétulaie jaune	BjO	
Érablière rouge	ErO	
Chênaie	ChO	
— — — à bouleaux blancs	ChO (B)	
— — — à bouleaux jaunes	ChO (BJ)	
— — — à mélèze	ChO (L)	
— — — à feuillus d'essences intolérantes	ChO (I)	
— — — à feuillus d'essences tolérantes	ChO (T)	
Peuplier d'hybrides à sapin	PxO (S)	
— — — de bouleau jaune	PxO (BJ)	
— — — de peuplier	PxO (P)	
— — — de peuplier hybride	PxO (Ph)	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

(dénudé et sans-dénudé) ... ⊥
(dénudé et sans-dénudé humide) ... ⊥

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisses légères	cpl
Chablis partiel	cp
Chablis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0 - 50% ⊕ 50 - 100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	chs
Chablis partie vétuste	chv
Érosion	e
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
80-60	60-80
100-50	50-100
120-70	70-120

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Inégale irrégulière: Plusieurs dominances de haut, moyenne, jeune et de tiges ainsi: C+I+30 ans.
Inégale régulière: Plusieurs peuplements, majorité des tiges ainsi: C+I+60 ans.
Inégale irrégulière: Plusieurs peuplements, majorité des tiges ainsi: C+I+30 ans.
Violente irrégularité: Plusieurs peuplements, majorité des tiges ainsi plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	°
Forte	61 à 90 %	° °
Abrupte	91 % et plus	° ° °

Superficie entourée de pentes > 31 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les feuillis publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	0-5m	5-10m	10-15m	15-20m	20-25m	25-30m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 cd 90 m 1 — défoliation, classe de pente, classe d'âge, cause de l'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

3 (R) H69 D1 — classe de pente, classe d'âge, cause de l'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'INF. FOR. (GAUTHIER, PARENT & ASSOR. PRI.)
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'INF. FOR. (DE MATER. FORESTIÈRE LTÉE PRI.)
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	7
Unité de gestion	71
Unité d'aménagement	-1
Unité de sondage	
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	01
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	30602
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	723*
Municipalité	78230*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1008*
Région écologique	3a*

M.R.C. 710 PONTIAC*
* Signifie que les composants est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du 82/4/1
Déclinaison magnétique 13 ° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

Carte forestière { Photographie aérienne : 1981 / Année de publication : 1982-1983 / Année de révision :

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-K-2	31-K-1	31-J-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-F-15	31-F-16	31-G-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-F-10	31-F-9	31-G-12	

31 F/16 N.E.

UG 71 ,72

2
53